



EPSM de Caen  
cgtchscaen@gmail.com

# LA MISE EN STAGE DES CONTRACTUEL (LE)S C'EST MAINTENANT !!

Depuis la lettre adressée par notre syndicat au Directeur le 13 Avril et publiée le 14 Avril dans l'établissement, nous avons eu une réponse.

Le Directeur, dans celle-ci, ne souhaite pas aller rapidement vers un CTE extraordinaire mais préfère remettre l'étude de la situation des contractuelLES à « un CTE ordinaire qui pourrait se tenir sur la deuxième partie du mois de Mai (...) ».

Le Directeur justifie sa position dans le cadre de « la stratégie de déconfinement progressif (...) » et par « la réorganisation des secteurs et l'ouverture du bâtiment Jamet (qui) permet de définir (...) des orientations plus claires quant aux effectifs nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement ».

En clair pour la Direction **c'est en avant comme avant !!** Les contractuelLES devant servir de variable d'ajustement des effectifs que celle-ci jugera nécessaire d'un point de vue budgétaire.

Nous refusons cette vision du « **jour d'avant** » et nous plaçons sur le plan des soins et du bon fonctionnement de l'établissement pour l'avenir.

Les politiques mises en place jusqu'ici ont révélé leurs **limites et leur nocivité !** Pour nous ça n'est pas moins d'effectif **mais plus d'effectifs !!** Il faut donc garder à l'EPSM les contractuelLES, dans un statut !!

Vous trouverez ci-dessous la réponse adressée au Directeur par notre organisation, ainsi que le texte de la pétition qui circulera dans les prochains jours

*« Monsieur le Directeur,*

*Nous accusons réception de votre courrier du 15/04 dans lequel vous répondez à notre demande d'un CTE extraordinaire sur la situation des contractuelLES.*

*Nous entendons votre réponse, elle est conforme à votre politique de restructuration de l'établissement, elle est dans son prolongement. Nous ne reviendrons pas ici sur les désaccords profonds que nous avons avec cette politique. Néanmoins, il est vrai que vous avez créé une, voire des situations qui nécessiteront en effet des réunions d'instances futures pour retrouver ce que vous appelez « la stabilisation des organisations ».*

*Concernant notre demande vous nous renvoyez à l'après déconfinement annoncé par Emmanuel Macron, un retour à la « normalité » en quelque sorte.*

... / ...

*Pour notre part nous ne souhaitons pas ce retour à la « normalité d'hier ». Par contre préparer le jour d'après nous semble indispensable et pour paraphraser le Président de la République, le « jour d'après » ne doit pas être un retour au jour d'avant*

*Nous maintenons donc notre demande de CTE extraordinaire afin de « procéder à un examen de la situation des contractuelLES dans notre établissement et de leur avenir à travers la mise en place d'un échancier de mise en stage en vue d'une titularisation pour chacun et chacune ».*

*Cette demande pressante est appuyée par les nombreux contractuelLES qui comptent beaucoup sur votre décision pour faire le choix de rester dans l'établissement. Elle est appuyée aussi par tous les personnels de l'EPSM qui ont pu apprécier la présence de ces jeunes collègues dans la période que nous vivons et ne comprendraient pas que vous les laissiez dans l'incertitude et la précarité.*

*Dans l'attente, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations ».*

### **Pétition :**

*« Monsieur le Directeur,*

*Les soussignés, agents de l'Etablissement Public de Santé Mentale de Caen vous demandent expressément la mise en stage rapide en vue d'une titularisation dans la fonction publique hospitalière de l'ensemble de nos collègues actuellement sous contrat.*

*Leur présence a été indispensable tout au long des derniers mois, elle a été déterminante depuis l'irruption de l'épidémie de Covid-19.*

*Pendant cette période inédite et anxiogène, qui persiste, nos collègues contractuelLES sont restés à leur poste et ont assuré avec détermination et responsabilité leur mission auprès des patients comme celle permettant la bonne marche des services techniques, logistiques ou administratifs.*

*Leurs prestations au cours de toutes ces semaines valent le ticket d'entrée pour leur mise en stage maintenant.*

*Cette mise en stage leur ouvrira un avenir professionnel et personnel. De plus elle fidélisera un personnel dont l'établissement a grandement besoin ».*

### **La CGT tient des permanences quotidiennes:**

de **9H00 à 17H00**

N'hésitez pas à nous contacter au **Poste 8043** ou ligne **directe 02 31 30 80 43**

**NE RESTEZ PAS SEUL(E)S!**

**INFORMEZ-VOUS,**

**INFORMEZ-NOUS!!**